

## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Date de la convocation : 22/11/2023

**Nombres d'administrateurs** : 13

Présents : 11

Absents : 2

Absents représentés : 0

Suffrages exprimés : 11

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 1

Numéro :

2023-029

### OBJET :

**BUDGET ANNEXE  
EHPAD L'ENSOLELHADA**

**VENTE DE MATERIEL DE  
CUISINE**

Secrétaire de séance :

Béatrice GARCIA,  
Directrice EHPAD

L'an deux mille vingt-trois le vingt-sept novembre à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Servian convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle de réunion du Conseil Municipal, en session ordinaire sous la présidence de M. Christophe THOMAS.

### Membres présents :

Christophe THOMAS (Président), Dominique BAGOT-FLAUZAC, Nicole BAISETTE, Viviane BAUDE TOUSSAINT, Isabelle BUFFET-PICHON, Marie-Laure BELTRAN, Bernard BLANC, Farah CASTANIER, Carmen FARJAS, Véronique FRYDER-AMEE, Françoise SEIGNOUREL DE PASTORS.

### Membres excusés et représentés par pouvoir :

Membres absents : Jacques ESTIENNE, Annie HERNANDEZ.

### Exposé des motifs :

Le Président informe l'assemblée délibérante des 2 propositions d'achats suivantes :

- L'association sportive SBR XV domiciliée Impasse des lilas, Stade Gérard Labatut, 34290 Servian propose l'acquisition du matériel suivant pour la somme totale de 2000€ :

1 étuve chauffante	500,00 €
1 étuve frigorifique	500,00 €
1 cellule de refroidissement	1 000,00 €
<b>Total</b>	<b>2 000,00 €</b>

- La SAS DORO LA CASITA domiciliée 3bis Rue Jean Jacques Rousseau 34290 Servian propose l'acquisition du matériel suivant pour la somme totale de 1200€ :

armoire chauffante	1 000,00 €
piano 2 feux vif	100 €
2 échelles	100 €
<b>Total</b>	<b>1 200,00 €</b>

Considérant que les biens sont totalement amortis le Président propose d'accepter les propositions d'achat de l'association SBR XV et de la SAS DORO LA CASITA.

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### Après en avoir délibéré :

- Vote la délibération de vente du matériel de cuisine auprès :  
L'association sportive SBR XV domiciliée Impasse des lilas, Stade Gérard Labatut, 34290 Servian pour un montant de 2 000€.

La SAS DORO LA CASITA domiciliée 3bis Rue Jean Jacques Rousseau 34290 Servian pour un montant de 1 200€.

- Autorise M. le Président, à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Ainsi délibéré à Servian les jour, mois et an désignés ci-dessus.

Pour expédition conforme,

**Le Président du C.C.A.S.**

**Christophe THOMAS**

**Le Président :**

*Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,*

*Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à de sa publication le .05/12/2023...*

